

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/LF N° 2026 - 332

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

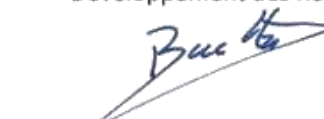
Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours externe des Techniciens de Recherche n°30 BAP A « Technicien-ne biologiste », les candidats dont les noms suivent :

ABEILLON	Mathilda	LEHMANN	Alice
BARONE	Sabrina	LOPEZ	Léa
CALVET-NAZE	Laetitia	MAHMOUD	Ezzeldin
COLAONE	Fabien	MASSOUÉ	Clémentine
CORNETTE	Wesley	MORAS	Lélia
DESCOURS	Leïla	NICOLAU	Angéla
DJEMMAM	Youcef	NOWACZYK	Anaïs
DOS SANTOS LOPES	Diana	PIROTAIS	Camille
DOSS	Jérôme	RAHAMEFY RAHAGA	Matthieu
FIFI	Lauryl	ROSSE	Cécile
LACROIX-MALGRAS	Victorine	THAVARAJAH	Roshani
LARD	Kévin	TOLLU	Elsa
LARDEUR	Gautier	ZABALA	Arnaud
LEGRAND	Léa		

Article 2nd : Sont admis à concourir sous-réserve au concours externe des Techniciens de Recherche n°30 BAP A « Technicien-ne biologiste » les candidats dont les noms suivent :

BOUCHET	Antoine
ENNAOUR	Ilhame
SHINGA	Naël

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE

